

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ATOUT VERT CREMLAV ANTISEPTIQUE

Type(s) de produit: TP01 - Hygiène humaine

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0010

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0018594-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ATOUT VERT CREMLAV ANTISEPTIQUE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0010	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0018594-0000	
Date de l'autorisation	03/04/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	02/11/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendes-France 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	Avenue Pierre Mendes-France 88100 SAINT DIE DES VOSGES France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	1,75

2.2. Type de formulation

AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
--------------------------	--

Conseils de prudence

--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - PT1- Désinfectant pour les mains

Type de produit	TP01 - Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Solution prête à l'emploi utilisée pour la désinfection des mains avec une efficacité bactericide et levuricide. Intérieur et extérieur
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: -- Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom scientifique: -- Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur et extérieur
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application manuelle Se mouiller les mains et les poignets avec de l'eau. Placer 3 ml de produit dans le creux de la main. Puis frictionner les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Rincer abondamment à l'eau claire.
Taux et fréquences d'application	3 mL - 0 - 3 mL de produit par application Appliquer une fois. Répétez l'application si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,01-2L
Bidon HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 10-210L
Airspray : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,15-1L
Jerrican : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 1-80L
Poche : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,05-5L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Lire l'étiquette avant utilisation et suivre le mode d'emploi fourni.
Tenir hors de la portée des enfants.
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette du produit.
Ne pas transvaser le produit dans un récipient sans étiquette et ne pas mélanger avec d'autres produits.
Mouiller les mains et poignets avec de l'eau. Déposer 3mL de produit dans le creux de la main. Frotter les mains et poignets pendant au moins 30 secondes. Rincer complètement avec de l'eau propre.

5.2. Mesures de gestion des risques

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Uniquement pour usage professionnel

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.
En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Produit biocide et emballage : Éviter le rejet direct du produit dans les égouts et dans l'environnement. Garder l'étiquette sur le récipient. Vider complètement le récipient et le rincer à l'eau. Éliminer l'emballage et les restes de produit non utilisé conformément à la réglementation en vigueur. Le récipient peut être éliminé comme un déchet non dangereux. Si nécessaire, consulter un opérateur de déchets professionnels ou les autorités locales.
Les instructions suivantes sont indiquées sur l'étiquette : Éviter le rejet direct du produit dans les égouts et dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur. Après utilisation, vider complètement le récipient et rincer à l'eau claire. Le récipient peut être ensuite éliminé en tant que déchet non dangereux conformément aux réglementations locales. Ne pas réutiliser l'emballage pour contenir une autre solution.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

L'emballage utilisé est sécurisé, fermé, étanche, solide et durable.
L'emballage peut être rempli uniquement avec le produit prévu à cet effet.
Durée de stockage : 24 mois.
Stocker à température ambiante à l'abri du froid, du gel et de la chaleur.

6. Autres informations

-